

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2021/2022

Les inscriptions à l'école primaire d'Angicourt seront enregistrées en mairie.

Sont concernés par cette démarche:

- **Les parents d'enfants nés en 2018 qui ne sont pas encore inscrits**
- **Les parents des enfants nés de 2017 à 2011 pour lesquels un changement de situation entraîne une inscription à l'école d'Angicourt.**

Les parents intéressés peuvent se présenter à la Mairie d'Angicourt à **partir du 15 mars 2021** munis:

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile (facture EDF,eau...etc)
- du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour.

Les familles seront reçues à l'école, sur rendez-vous (03.44.72.85.79), les jours suivants:

mardi 6 avril 2021
mardi 13 avril 2021
mardi 20 avril 2021
mardi 11 mai 2021
mardi 18 mai 2021

L'admission de votre enfant à l'école sera enregistrée par la directrice sur présentation:

- du livret de famille, d'une carte d'identité
- du **certificat d'inscription délivré par la mairie**
- du carnet de santé à jour
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école

La Directrice, Aurore SCHMITT